

PUISSANCE N° 4

Société d'Investissement à Capital Variable

21 rue Paul Bert – 49100 ANGERS

RCS ANGERS 802 516 740

RAPPORT ANNUEL AU 31/12/2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

SICAV PUISSANCE N°4

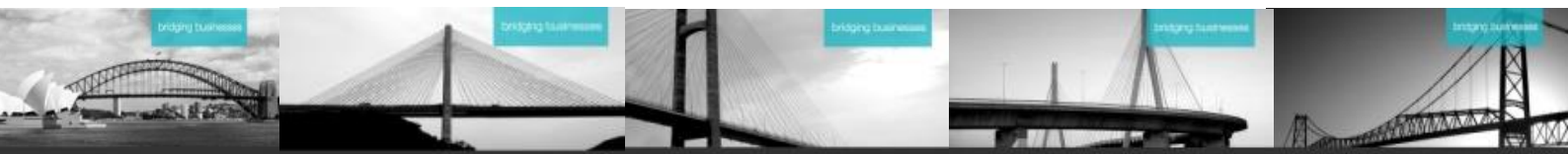
Société d'Investissement à Capital Variable

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

6 avenue de Provence

75009 PARIS

Etablissement Dépositaire



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV PUISSANCE N°4 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et de la société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre

en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 mars 2020

Le Commissaire aux comptes

JPA



Pascal ROBERT

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

La SICAV a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle des marchés d'actions par le biais d'une gestion active et discrétionnaire en s'exposant sur les marchés d'actions et de taux internationaux. Cet objectif n'est lié à aucun benchmark ou indice de référence et la SICAV peut investir dans l'ensemble des valeurs cotées sur les places financières internationales.

La SICAV n'a pas d'indicateur de référence.

Cependant, à titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'indicateur MSCI WORLD.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.

La stratégie de gestion est discrétionnaire et utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution de taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 0 % à 100 % sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, et de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :
 - de 0 % à 100 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<150 millions d'euros) ;
 - de 0 % à 100 % aux marchés des actions de pays émergents ;
 - de 0 % à 100 % aux marchés des actions liées à l'or et aux matières premières (hors matières premières alimentaires).

- de 0 % à 100 % en instruments de taux (y compris monétaires et liquidités) d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents souverains, du secteur public et privé de toutes notations ou non notés dont :
 - de 0 % à 100 % en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou jugé inférieur à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, ou non notés, et pouvant descendre jusqu'à B- à l'acquisition ;
 - de 0 % à 10 % en instruments de taux de notation inférieure à B- ou jugée équivalente par la société de gestion, à l'achat ou en cours de vie.

La fourchette de sensibilité de la partie obligataire est comprise entre 0 et 7.

- de 0 % à 50 % sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, d'émetteurs internationaux, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toute taille de capitalisation ;
- de 0 % à 100 % au risque de change sur les devises hors euro.

La SICAV peut investir :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 100% son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du même Code.

Elle peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but, tant de couverture que d'exposition sur les risques d'action et de taux, et de couverture du risque de change ;
- dépôts, emprunts d'espèces.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 21 AVRIL 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte d'une part, de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

I COMPTE RENDU D'ACTIVITE

- Contexte légal et réglementaire

L'Assemblée générale du 19 avril 2019 a mis à jour les statuts de la SICAV afin de prendre en compte, notamment, l'évolution réglementaire relative à la gestion du risque de liquidité.

- Commentaire de gestion

La valeur liquidative du 31 décembre permet d'afficher une performance 2019 nette de tous frais de + 10,02 %. Elle ressort supérieure à sa référence cible (+8,65%) qui tient compte des expositions réelles du portefeuille (notamment 21,1% en moyenne en 2019 en Actions).

► Poche TAUX :

Allocation « Obligations » : +35,1 points (77,8 % du portefeuille dont 21% de Structurés).

Principaux mouvements : Achats 9 Structurés Autocall, FCP UNION TAUX VARIABLES, CREDIT MUTUEL ARKEA 4,5% 2020, VALLOUREC 6,625% 2022, BERTRAND 4,5% 2024, AKUO 4% 2025, CV CLARANOVA 5% 2023, TIKEHAU 3% 2023, RESIDE ETUDES 4,50% 2023, LOXAM 4,25% 2024, BOLLORE 2,875% 2021, ADLER 1,5% 2022, BIRD 5,25% 2024, CAPELLI 6,75% 2020, CASINO 4,726% 2021, ILIAD 0,625% 2021, CASINO 1,865% 2022, FCP MCA EUROSTRATEGIES. Sorties 5 Structurés Autocall, LYXOR DOUBLE SHORT BUND, ADLER 4,75% 2020, LOXAM 7% 2022, FAURECIA 3,625% 2023, TEREOS 4,25% 2020, ERAMET 4,5% 2020, VALLOUREC 3,25% 2019

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : Structuré ST-GOBAIN 6% 2020 (+50,5% / +0,68), Structuré VALLOUREC 6,5% 2021 (+50,7% / +0,56), FCP MCA GTD (+4,7% / +0,55), Structuré BOUYGUES 4,94% 2021 (+28,3% / +0,52), GROUPAMA TV PERP (+19,4% / +0,40)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : LYXOR DOUBLE SHORT BUND (-12,8% / -0,34), Structuré RENAULT 6,5% 2020 (-30,1% / -0,22), Structuré PUBLICIS 4,4% 2021 (-5,6% / -0,11), Structuré ARCELORMITTAL 6,44% 2024 (-1,9% / -0,03)

Allocation « Monétaire » : -5 points (15,3 % du portefeuille).

► Poche ACTIONS :

Allocation « Actions » : -30,1 points (6,9 % du portefeuille)

Principaux mouvements : Achats Néant. Ventes totales ILIAD, DERICHEBOURG, TOUAX, AB INBEV, APERAM, AIR LIQUIDE, MADVERTISE, RUBIS, ALTRAN, SMCP, KERING, ORPEA, INGENICO, WENDEL

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : VINCI (+29,4% / +0,75), FCP MCA ENTREPRENDRE PME (+17,4% / +0,53), VIVENDI (+16,9% / +0,47), CAPGEMINI (+22,1% / +0,46), WENDEL (+16,9% / +0,46).
CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : ILIAD (-14,5% / -0,47), DERICHEBOURG (-10,7% / -0,10), TOUAX (-3,5% / -0,02)

Contribution positive du MONEP à hauteur de +0,44 point. Le trading réalisé sur l'ensemble de la poche actions (ESSILORLUXOTTICA, ELIS, FNAC DARTY, APERAM, ILIAD, CAP GEMINI, CHARGEURS, SAINT-GOBAIN, CAP GEMINI, ...) a contribué à améliorer la performance globale de la SICAV.

Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 22,90 %

Perspectives 2020 :

► TAUX : En baissant à 3 reprises en 2019 son taux de référence (de 2,50 % à 1,75%) la FED a pris à contre-pied la plupart des anticipations qui prévoyaient au mieux un statu quo voire 2 à 3 hausses compte tenu de la bonne forme économique des USA (qui ne s'est pas démentie). Lors de sa dernière réunion de décembre 2019, la FED a laissé ses taux directeurs inchangés, décisions prises à l'unanimité, tout en abaissant légèrement ses prévisions de taux de chômage pour les trois années à venir. La Fed estime que la politique monétaire est à un niveau approprié compte tenu de l'appréciation qu'elle a de la situation économique actuelle. Elle l'ajustera en fonction des développements économiques et pouvant même envisager de les remonter si les salaires continuaient de progresser nettement. Dès lors un maintien en l'état est à envisager pour le 1er semestre 2020 voire tout au long de l'année 2020. De son côté, la BCE, composera avec la faiblesse globale de la croissance de la Zone Euro, notamment allemande, en optant vraisemblablement pour un statu quo. Deux inconnues néanmoins : Le style qu'imprimera la nouvelle présidente de la BCE, Christine Lagarde. Les réactions de la récente action de la Banque Centrale de Suède qui a relevé en décembre son taux d'intérêt directeur à 0% (s'inquiétant notamment du niveau d'endettement des ménages), mettant fin à près de cinq années de taux négatifs alors qu'elle avait été la première à opter pour des taux négatifs ! En conséquence, dans la première partie de l'année 2020, les taux courts et longs US devraient rester proches de leur niveau de fin d'année 2019 et ne réagir qu'en fonction des évolutions macro-économiques du pays. Concernant la Zone Euro, sauf ralentissement marqué de la croissance (ce qui n'est pas notre scénario), les taux devraient rester proches de leurs niveaux actuels avec une très faible probabilité de repli alors que de légères tensions sur toute la courbe, notamment la partie la plus longue, demeurent probables. Nous continuons de penser que les obligations européennes à taux fixes bien notées sont à la fois peu rémunératrices et à risque (de moins-values en cas de tensions).

► ACTIONS : Concernant les actions, le manque de visibilité qui a marqué 2019 est désormais moindre avec un accord (aux contours réels certes encore flous) entre la Chine et les Etats-Unis et un Brexit maintenant sur les rails. Par contre, les marchés actions ne pourront sans doute pas compter sur un soutien des Banques Centrales occidentales (si tel était le cas il résulterait d'une dégradation économique...). Seul un soutien en provenance de Chine pourrait être à l'ordre du jour. Dans ce contexte, où les risques demeurent néanmoins (protectionnisme américain contre l'Europe, tensions géopolitiques notamment au Moyen-Orient, politiques principalement en Italie, ...) et compte tenu des progressions anticipées des bénéfices par action sous les 10%, une avancée des grands indices de l'ordre de 5% semble raisonnable. Dans une telle configuration de marché, la bonne surprise pourrait venir des smalls, largement délaissées au cours des 18 derniers mois avec notamment des rachats incessants sur les OPC investis sur ce type de valeurs. Le mois de décembre a enregistré de légères souscriptions nettes, tendance qui semble se confirmer en janvier 2020. Une accélération des flux acheteurs permettrait une revalorisation de ce secteur de la cote. Par ailleurs, l'écart de prix entre les valeurs cotées en secondaire et le « private equity » laisse augurer de possibles acquisitions. Les smalls sont notre conviction pour 2020. Autre bonne idée possible, un rattrapage des « values » sur les « growths ».

Conformément au règlement général de l'AMF, article 314-82, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés dans le cadre du mandat de gestion en 2019 et calculés au niveau de l'ensemble de ces mêmes actifs gérés par MCA FINANCE, se décomposent en Frais d'Intermédiation pour 80% se répartissant à hauteur de 25% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS, de 46% pour SADIE et de 29% pour les tiers négociateurs et en Commissions de Mouvement pour 20% se répartissant à hauteur de 100% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS et de 0% pour la société de gestion MCA FINANCE.

Bien que sensibilisée, la politique d'investissement de l'OPCVM PUISSANCE N°4 ne prend pas simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG). Néanmoins, MCA FINANCE peut adopter le principe d'un ou plusieurs des critères ESG mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décisions d'investissement de cet OPCVM, tel que défini par le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012.

- **Résultats de l'exercice**

L'actif net au 31 décembre 2019 était de 26 632 756,79 € contre 20 889 341,18€ au 31 décembre 2018. Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 1 184,52 € contre 1 076,65 €.

- **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet www.mcafinance.fr et/ou auprès de M.C.A. FINANCE - 48C boulevard du Maréchal Foch – 49100 ANGERS

- **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

- **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Sélection des intermédiaires

En qualité de société de gestion et compte-tenu des caractéristiques spécifiques de son activité, MCA FINANCE sélectionne des intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de la transmission, des ordres résultant des décisions d'investissement relatives à la gestion.

Cette obligation de moyens consiste donc à sélectionner ses intermédiaires selon un certain nombre de critères (et en tout 1er lieu, le critère du prix total), à contrôler l'efficacité de sa politique de sélection, à la mettre à jour régulièrement et à vous tenir informé des changements significatifs.

Politique Générale d'exécution des ordres

MCA FINANCE applique des procédures destinées à permettre une exécution rapide et équitable des ordres au mieux des intérêts des fonds qu'elle gère ou de ses clients, selon ses instructions. Ces procédures prévoient notamment que les ordres soient enregistrés et

traités avec célérité et précision dans l'ordre de leur réception en tenant compte des conditions de marché.

MCA FINANCE choisit pour l'ensemble de sa clientèle, de faire exécuter les ordres sur les valeurs françaises et étrangères en priorité sur les marchés réglementés, tels que la Bourse de Paris - Nyse Euronext, qui assurent au mieux la rencontre de multiples intérêts acheteurs et vendeurs, de manière à aboutir à la conclusion des transactions.

MCA FINANCE, comme le CIC, considère que les marchés réglementés assurent la meilleure probabilité et la meilleure rapidité d'exécution des ordres, ainsi que la meilleure sécurité de paiement et de transfert de propriété des titres, permettant d'offrir, dans la plupart des cas, le meilleur résultat possible pour ses clients.

Parallèlement, MCA FINANCE se réserve la possibilité d'utiliser d'autres canaux pour transmettre et exécuter les ordres des clients comme les "plates-formes multilatérales de négociation", soit directement, soit via le CIC. Cette démarche est incluse dans sa politique d'exécution sous réserve qu'elle présente des garanties au moins équivalentes aux marchés réglementés.

Des procédures de conformité et de contrôle sont en place pour évaluer régulièrement l'efficacité des dispositifs mis en œuvre dans le cadre des politiques de "Best Sélection" et de "Best Exécution".

- **Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

Bien que sensibilisée, la politique d'investissement de la SICAV ne prend pas simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG). Néanmoins, MCA FINANCE peut adopter le principe d'un ou plusieurs des critères ESG mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décisions d'investissement de cet OPCVM, tel que défini par le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012.

- **Information relative à la politique de rémunération de la société de gestion**

Conformément à la Directive 2011/61/UE, l'article 319-10 du RG AMF et à l'article L.533-22-2 du Code monétaire et financier, la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des fonds qu'elle gère. Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres de la direction générale, le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne et le Responsable des Risques. Le périmètre précité pourra être amené à évoluer en fonction des évolutions et changements de l'organigramme de l'entreprise.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des clients.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés

et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts. La politique de rémunération est revue annuellement.

La politique de rémunération de la société de gestion, est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Un résumé est disponible sur le site internet: www.mcafinance.fr.

- **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- **Effets de levier**

Pour mémoire, ils sont calculés :

- selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement Délégué (UE) 231/2013)

La SICAV n'a pas recours à l'effet de levier.

- **Evénements intervenus au cours de l'exercice**

○ **05/04/2019 :**

Mise à jour des commissions de mouvement

○ **31/12/2019**

- * suppression de la mention relative à l'éligibilité au quota d'investissement à 25%
- * suppression de la mention précisant que le cumul des expositions n'excède pas 100% de l'actif

II AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat de l'exercice, composé du résultat net de 339 877,48 € et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 45 545,68 €, s'élève à 385 423,16 € contre 247 902,67 € à la clôture de l'exercice précédent.

Les sommes distribuables afférentes au résultat, constituées du report à nouveau de 1 926 100,13 € et du résultat de l'exercice de 385 423,16 €, s'élèvent à 2 311 523,29 €.

Conformément à l'article 27 des statuts, nous demanderons à l'assemblée générale ordinaire soit:

- de capitaliser le report à nouveau des exercices précédents pour un montant de 1 926 100,13 € et de reporter celui de l'exercice 2019 pour un montant de 385 423,16 €,
- de capitaliser l'intégralité de ces sommes pour un montant de 2 311 523,29 €.
- de reporter l'intégralité de ces sommes pour un montant de 2 311 523,29 €.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Les sommes distribuables afférentes aux plus-values nettes de l'exercice, constituées des plus-values nettes antérieures non distribuées de 2 075 902,90 € et des moins-values nettes de l'exercice de -962 702,56 €, s'élèvent à 1 113 200,34 €.

Conformément à l'article 27 des statuts, nous demanderons à l'assemblée générale ordinaire soit :

- de capitaliser des plus-values nettes antérieures non distribuées pour un montant de 2 075 902,90 € et de reporter les moins-values nettes de l'exercice 2019 pour un montant de - 962 702,56 €.
- de capitaliser l'intégralité de ces sommes pour un montant de 1 113 200,34 €.
- de reporter l'intégralité de ces sommes pour un montant de 1 113 200,34 €.

2- Conventions soumises à autorisation préalable du conseil d'administration (article L. 225-37-4-2°)

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

3- Délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 (article L. 225-37-4-3°)

Sans objet.

4- Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Néant.

5- Montant des rémunérations et des avantages de toutes nature versés par les sociétés contrôlées à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Sans objet.

6- Modalités d'exercice de la Direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 (article L. 225-37-4-4°)

Aucun changement n'est intervenu. La Direction générale de la SICAV continue d'être assurée par le Président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration

AVERTISSEMENT

Au cours de l'exercice, la SICAV n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	24 736 849,62	17 478 999,02
Actions et valeurs assimilées	1 581 717,32	7 214 541,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 581 717,32	7 214 541,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	12 707 030,25	6 947 880,60
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 294 976,75	6 947 880,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	412 053,50	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	10 448 102,05	3 316 577,42
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 448 102,05	3 316 577,42
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	20 364,25
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	20 364,25
Comptes financiers	1 977 215,52	3 576 515,60
Liquidités	1 977 215,52	3 576 515,60
Total de l'actif	26 714 065,14	21 075 878,87

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	23 208 033,16	17 435 913,67
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	2 075 902,90	1 960 493,28
Report à nouveau (a)	1 926 100,13	1 414 176,85
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-962 702,56	-169 145,29
Résultat de l'exercice (a, b)	385 423,16	247 902,67
Total des capitaux propres	26 632 756,79	20 889 341,18
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	4 956,00	106 624,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	4 956,00	106 624,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 956,00	106 624,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	76 352,35	79 913,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	76 352,35	79 913,69
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	26 714 065,14	21 075 878,87

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
DG1XF0C00005 DG1/0120/CALL/100. VINCI	36 729,00	0,00
Total Actions et assimilés	36 729,00	0,00
Total Options	36 729,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	36 729,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	36 729,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
HO1XF0P00005 HO1/0120/PUT /92. THALES	35 083,58	0,00
HO1XF0P00006 HO1/0120/PUT /96. THALES	61 655,33	0,00
EX1XF9P00007 EX1/0119/PUT /20. Vivendi Universal	0,00	38 942,40
HO1XF9P00001 HO1/0119/PUT /106. THALES	0,00	215 087,40
ML1XF9P00002 ML1/0119/PUT /96. MICHELIN	0,00	239 031,90
OP1XF9P00001 OP1/0119/PUT /100. ORPEA SPOTLIGHT	0,00	490 638,62
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46. TOTAL	0,00	58 265,31
Total Actions et assimilés	96 738,91	1 041 965,63
Total Options	96 738,91	1 041 965,63
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	96 738,91	1 041 965,63
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	96 738,91	1 041 965,63

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	112 870,25	173 989,18
Produits sur obligations et valeurs assimilées	505 803,80	373 855,42
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	618 674,05	547 844,60
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10 013,91	6 046,45
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	10 013,91	6 046,45
Résultat sur opérations financières (I - II)	608 660,14	541 798,15
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	268 782,66	293 895,48
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	339 877,48	247 902,67
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	45 545,68	0,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	385 423,16	247 902,67

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation et/ou distribution et/ou report à nouv.

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011766658	1,41 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011766658	2 % TTC Taux maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part C FR0011766658

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrants, obligations convertibles, droits 0,06% TTC maximum (50 € TTC maximum)	0	100	
Obligations 0,015% TTC maximum (50 € TTC maximum)			
BT, TCN, CD : 55 € TTC maximum			
S/R OPC : 40 € TTC maximum			
Eurex - Monep Options : 0.25% (4 € TTC minimum) Futures : 1,50€ TTC /lot			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	20 889 341,18	24 478 352,66
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 623 868,90	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 732,76	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	521 355,54	919 285,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 437 641,95	-1 023 108,96
Plus-values réalisées sur contrats financiers	284 317,10	279 080,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-169 626,00	-188 072,00
Frais de transaction	-32 017,79	-156 402,01
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 540 831,23	-3 646 431,46
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	88 701,51	-2 452 129,72
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 452 129,72	1 194 301,74
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-16 964,00	-21 265,40
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 182,00	22 146,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	22 146,00	43 411,40
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	339 877,48	247 902,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	95 147,86	0,00
Actif net en fin d'exercice	26 632 756,79	20 889 341,18

* remboursement sur trop payé de commissions de mouvements sur 2018 et janvier 2019

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	6 279 283,70	23,58
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	398 139,70	1,49
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	89 790,00	0,34
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	4 786 344,48	17,97
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	741 418,87	2,78
Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé	412 053,50	1,55
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	12 707 030,25	47,71
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Actions et assimilés	36 729,00	0,14
TOTAL Opérations de couverture	36 729,00	0,14
Autres opérations		
Actions et assimilés	96 738,91	0,36
TOTAL Autres opérations	96 738,91	0,36

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			6 099 008,45
	FR0007004171	MCA GESTOBLIG FCP	2 644 760,00
	FR0007026299	MCA EUROSTRATEG.C	732 352,00
	FR0010231936	MCA GTD C FCP 3DEC	2 448 023,20
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	273 873,25
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			6 099 008,45

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes		0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 926 100,13	1 414 176,85
Résultat	385 423,16	247 902,67
Total	2 311 523,29	1 662 079,52
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	2 311 523,29	1 662 079,52
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 311 523,29	1 662 079,52
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	22 484	19 402
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	2 075 902,90	1 960 493,28
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-962 702,56	-169 145,29
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 113 200,34	1 791 347,99
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 113 200,34	1 791 347,99
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 113 200,34	1 791 347,99
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	22 484	19 402
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
ACTIF NET					
en EUR	16 662 341,06	17 782 883,81	24 478 352,66	20 889 341,18	26 632 756,79
Nombre de titres					
Parts D	15 257	15 402	19 402	19 402	22 484
Valeur liquidative unitaire					
Parts D EUR	1 092,11	1 154,58	1 261,64	1 076,65	1 184,52
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 087,00000	3 623 868,90
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-5,00000	-5 732,76
Solde net des Souscriptions Rachats	3 082,00000	3 618 136,14
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	22 484,00000	

COMMISSIONS

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	268 782,66
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	76 352,35
Total des dettes		76 352,35
Total dettes et créances		-76 352,35

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	24 736 849,62	92,89
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 581 717,32	5,94
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	12 707 030,25	47,72
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	10 448 102,05	39,23
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-76 352,35	-0,29
CONTRATS FINANCIERS	-4 956,00	-0,02
OPTIONS	-4 956,00	-0,02
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 977 215,52	7,42
DISPONIBILITES	1 977 215,52	7,42
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	26 632 756,79	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						1 581 717,32	5,94
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 581 717,32	5,94
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						1 581 717,32	5,94
TOTAL FRANCE						1 581 717,32	5,94
FR0000120271 TOTAL			EUR	4 000		196 800,00	0,74
FR0000121261 MICHELIN			EUR	1 400		152 740,00	0,57
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	4 000		146 000,00	0,55
FR0000125338 CAPGEMINI			EUR	1 600		174 240,00	0,65
FR0000125486 VINCI			EUR	1 300		128 700,00	0,48
FR0000127771 VIVENDI			EUR	6 800		175 576,00	0,66
FR0000130692 CHARGEURS			EUR	9 619		166 216,32	0,62
FR0004034072 XILAM ANIMATION			EUR	3 400		150 960,00	0,57
FR0011289198 GLOBAL ECOPOWER REGPT 0712			EUR	51 000		84 405,00	0,32
FR0011476928 FNAC DARTY			EUR	1 100		58 080,00	0,22
FR0012435121 ELIS			EUR	8 000		148 000,00	0,56
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						12 707 030,25	47,71
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						12 294 976,75	46,16
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						6 279 283,70	23,58
TOTAL ALLEMAGNE						513 323,36	1,93
XS1843441491 ADLER REAL ESTATE 1,5%19-0422	17/04/2019	17/04/2022	EUR	5	1,50	513 323,36	1,93
TOTAL FRANCE						5 765 960,34	21,65
FR0011052661 CASINO GUI.4,726%11-260521EMTN	26/05/2011	26/05/2021	EUR	2	5,976	217 689,57	0,82
FR0011177963 CR.MUTUEL ARKEA 4,5%12-020320	02/03/2012	02/03/2020	EUR	16	4,50	16 714,00	0,06
FR0011993120 QUADIENT 2,50%14-230621	23/06/2014	23/06/2021	EUR	2	2,50	207 760,27	0,78
FR0012872174 BOLLORE 2,875%15-290721	29/07/2015	29/07/2021	EUR	3	2,875	313 863,36	1,18
FR0013071644 RESIDE ET.INV.4,50%16-180223	18/02/2016	18/02/2023	EUR	2	4,50	220 371,75	0,83
FR0013073715 CAPELLI 6,75%15-180620	18/12/2015	18/06/2020	EUR	25	6,75	251 015,21	0,94
FR0013233426 BOLLORE 2%17-250122	25/01/2017	25/01/2022	EUR	3	2,00	314 173,36	1,18

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013256385 CAPELLI 6,25% 17-310522	31/05/2017	31/05/2022	EUR	260	6,25	270 970,37	1,02
FR0013260379 CASINO GUICHARD PE 1,865% 17-22	13/06/2017	13/06/2022	EUR	5	1,865	487 172,54	1,83
FR0013298890 TIKEHAU CAPITAL 3% 17-271123	27/11/2017	27/11/2023	EUR	3	3,00	320 229,84	1,20
FR0013299500 BIRD 6% 17-301123	28/11/2017	30/11/2023	EUR	20	6,00	212 159,60	0,80
FR0013301066 AKUO ENERGY 4,25% 17-081223	08/12/2017	08/12/2023	EUR	200	4,25	206 361,83	0,77
FR0013318094 ELIS 1,875% 18-150223	15/02/2018	15/02/2023	EUR	2	1,875	210 988,22	0,79
FR0013331188 ILIAD 0,625% 18-251121	25/04/2018	25/11/2021	EUR	4	0,625	401 726,89	1,51
FR0013424934 BD BIRD AM 140624	14/06/2019	13/06/2024	EUR	23	5,25	237 847,21	0,89
FR0013459435 AKUO ENERGY 4% 19-221125	22/11/2019	22/11/2025	EUR	175	4,00	175 745,90	0,66
FR0013469285 BERTRAND CORP 4,5% 19-201224	19/12/2019	20/12/2024	EUR	3	4,50	300 562,50	1,13
XS1512670412 MOBILUX FIN 5,5% 16-151124	10/11/2016	15/11/2024	EUR	500	5,50	520 091,67	1,95
XS1590066624 LOXAM 4,25% 17-150424	04/04/2017	15/04/2024	EUR	400	4,25	422 813,33	1,59
XS1647100848 CMA CGM 6,5% 17-150722	13/07/2017	15/07/2022	EUR	200	6,50	187 986,67	0,71
XS1700480160 VALLOU 6,625% 17-151022 REG S	18/10/2017	15/10/2022	EUR	300	6,625	269 716,25	1,01
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						398 139,70	1,49
TOTAL PAYS-BAS						398 139,70	1,49
FR0013270238 BNP ST.GOBAIN 3% 0720 EMTN INDX	27/07/2017	27/07/2020	EUR	421		398 139,70	1,49
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé						89 790,00	0,34
TOTAL FRANCE						89 790,00	0,34
FR0013342425 CLARANOVA ORNANE 01072023	19/06/2018	01/07/2023	EUR	73 000	5,00	89 790,00	0,34
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						4 786 344,48	17,97
TOTAL ALLEMAGNE						745 758,00	2,80
FR0013263134 COMMERZBANK ORA 3,7% 17-240620	23/06/2017	24/06/2020	EUR	650	3,70	650 845,00	2,44
FR0013291192 COMMERZBANK TV17-1020 RENAULT	24/10/2017	22/10/2020	EUR	182		94 913,00	0,36
TOTAL FRANCE						822 393,00	3,09
FR0013440427 HSBC TV19-020824 MICHELIN R	09/08/2019	02/08/2024	EUR	450		456 588,00	1,72
FR9347FS4487 CA CIB FS TV18-21 PUBLICIS GRP	26/07/2018	26/07/2021	EUR	450		365 805,00	1,37
TOTAL ROYAUME UNI						1 087 884,00	4,08
FR0013465846 MOR STAN & CO TV19-1224 TOTAL	12/12/2019	12/12/2024	EUR	350		347 725,00	1,31

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013470044 MORGAN STANLEY TV19-24 IDX	27/12/2019	30/12/2024	EUR	280		271 992,00	1,02
XS2007134351 CS AG LDN TV19-110724 LVMH	18/07/2019	11/07/2024	EUR	470		468 167,00	1,75
TOTAL LUXEMBOURG						996 012,48	3,74
FR0013311172 NATIXIS STR ISS TV18-21 IDX	26/01/2018	19/01/2021	EUR	480		468 132,48	1,76
FRSG00010PR1 SG ISSUER TV19-191224 THALES	23/12/2019	19/12/2024	EUR	530		527 880,00	1,98
TOTAL PAYS-BAS						1 134 297,00	4,26
FR0013342631 BNP ISS BV TV18-220621 EMTN	20/06/2018	22/06/2021	EUR	370		231 990,00	0,87
FR0013413820 BNP PARIBAS ISS TV19-24 IDX	16/04/2019	16/04/2024	EUR	590		570 294,00	2,14
FR0013460664 BNP PARIBAS ISS TV19-24 ENGIE	21/11/2019	21/11/2024	EUR	330		332 013,00	1,25
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						741 418,87	2,78
TOTAL FRANCE						741 418,87	2,78
FR0011547108 TOUAX TV13-PERPETUEL	01/08/2013	31/12/2050	EUR	10		249 011,00	0,93
FR0011896513 GROUPAMA TV14-PERPETUAL	28/05/2014	31/12/2050	EUR	4		492 407,87	1,85
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						412 053,50	1,55
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						412 053,50	1,55
TOTAL PAYS-BAS						412 053,50	1,55
FR0013270170 BNP ST.GOBAIN 2%0720 EMTN INDX	27/07/2017	27/07/2020	EUR	415		412 053,50	1,55
TOTAL Titres d'OPC						10 448 102,05	39,23
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						10 448 102,05	39,23
TOTAL FRANCE						10 448 102,05	39,23
FR0007004171 MCA GESTOBLIG FCP			EUR	14 800		2 644 760,00	9,93
FR0007026299 MCA EUROSTRATEGIES C FCP			EUR	3 200		732 352,00	2,75
FR0007081088 CM-CIC EVOLUTION (D)			EUR	80		2 166 437,60	8,13
FR0007085121 CM-CIC TAUX VARIABLE (C)			EUR	1 200		2 182 656,00	8,20
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	1 420		2 448 023,20	9,19
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	175		273 873,25	1,03
						-4 956,00	-0,02

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Contrats financiers							
TOTAL Engagements à terme conditionnels						-4 956,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé						-4 956,00	-0,02
TOTAL AUTRES PAYS						-4 956,00	-0,02
DG1XF0C00005 DG1/0120/CALL/100.			EUR	-10		-820,00	0,00
HO1XF0P00005 HO1/0120/PUT /92.			EUR	-8		-1 024,00	-0,01
HO1XF0P00006 HO1/0120/PUT /96.			EUR	-8		-3 112,00	-0,01

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*